



Ronde de l'Est 2024

13, 14 et 15 septembre 2024

Additif Organisation n°2

Le règlement particulier de l'épreuve a été complété/modifié comme suit :

Art. 1.1P. Officiels (Rallyes moderne et de régularité)

Observateur M.

M. Patrick AGATHE (19014)

Art. 10P. Prix et coupes (Rallye moderne)

Des coupes seront remises aux 3 premiers du classement général « scratch », au 1^{er} équipage « féminin » du classement, aux 3 premiers équipages du « challenge promo » et aux 3 premiers de chaque classe.

Art. 10P. Prix et coupes (Rallyes de régularité)

Des récompenses seront remises aux 3 premiers pour chaque moyenne (Haute, Intermédiaire, Basse).

Le comité d'organisation



12B allée de la Vanille – Lot la confiance 97470 Saint-Benoit Siret : 88419662700019 - APE : 9312Z